

# Régulation de la population de sangliers sur le massif de l'Hautil

Le mardi 10 février 2026



La campagne initiée à l'automne par le Département pour la régulation de la population de sangliers sur le massif de l'Hautil se termine.

Une dernière battue au sanglier aura lieu **le mardi 10 février sur le massif départemental de l'Hautil.**

Une signalétique sera mise en place aux abords du massif, mais pour des raisons évidentes de **sécurité, il est fortement déconseillé de se rendre dans la forêt de l'Hautil** le jour de chasse.

Infos pratiques

Massif de l'Hautil

De 8h à 18h.

Contact

**Département du Val d'Oise**

Service Espaces Naturels

Direction de l'Environnement du Développement Durable et de l'Agriculture

Tel: 01 34 25 30 30